



Rugby Club Metz Moselle  
Challenge Julien Lajoie

Samedi 21 avril 2018 / 09H00-18H00 / METZ  
RC Metz Moselle / Stade de la Grange-aux-Bois

# Tournoi International de Rugby-Minimes

15<sup>e</sup> Challenge Julien Lajoie

Tournoi  
en partenariat  
avec le Super  
Challenge  
de France



Jeu à XV | 12 équipes | 3 terrains

Entrée libre - Parking à proximité

Restauration sur place

Convivialité du cadre



[www.metz-rugby.fr/QU2018](http://www.metz-rugby.fr/QU2018)



Rugby Club Metz Moselle

Stade de Rugby de La Grange-aux-Bois - rue de La Grange-aux-Bois - 57070 Metz - France

Association Sportive loi 1908 inscrite au Tribunal d'Instance de Metz

Code FFR : 4104L - Président : Hubert Barth - Site Web : [www.metz-rugby.fr/CJL](http://www.metz-rugby.fr/CJL) - Courriel : [CJL@metz-rugby.fr](mailto:CJL@metz-rugby.fr)



# Sommaire

N° de page

Affiche du Challenge Julien Lajoye 2018.....	1 <sup>ère</sup> de couverture
Sommaire .....	3
Présentation.....	4
Programme de la journée du samedi 21 avril 2018 .....	5
Les institutionnels et nos partenaires.....	6
Partenaires institutionnels.....	6
Partenaires privés.....	6
La confiance des institutionnels, le soutien des partenaires .....	7
L'aspect affectif du tournoi .....	7
Géolocalisation du challenge .....	8
Région Grand Est.....	8
Département de la Moselle (57) .....	8
Ville de Metz .....	8
Rugby Club Metz Moselle.....	9
Poules.....	10
Qualification .....	11
Règlement sportif.....	12
Charte SCFR - Challenge Espoir.....	15
Coordonnées .....	4 <sup>e</sup> de couverture



## Présentation

Bienvenue au Challenge Julien Lajoye 2018 !

Le samedi 21 avril 2018 de 9 heures à 18 heures, l'Ecole de Rugby du Rugby Club Metz Moselle organise le 15<sup>e</sup> Challenge Julien Lajoye sur les terrains de Rugby de la Grange-aux-Bois, rue de La Grange-aux-Bois à Metz.

Le Challenge Julien Lajoye 2018 est une étape inscrite au calendrier 2017 / 2018 du Challenge Espoir organisé et parrainé par l'association du Super Challenge de France. Il concerne la catégorie Minimes, moins de 14 ans (M14) et moins de 15 ans Féminines (M15F) et se joue à XV :

- l'épreuve lorraine offre à la meilleure équipe qualifiable, une place pour la finale du Challenge Espoir de Le Rheu (Comité Territorial de Bretagne) qui se joue le 2 juin 2018 ;
- le challenge est régi par le cahier des charges du « Super Challenge de France de Rugby » et le règlement mentionné puise sa base dans le « Rugby Digest 2016 / 2017 » M14 à XV ;
- le tournoi se déroule sur 1 journée avec la participation de 12 équipes, dont 3 étrangères ;
- les joueurs participant doivent être nés en 2004 ou 2005. Les joueuses participant doivent être nées en 2003 ou 2004 ou 2005. Joueurs et joueuses doivent être en possession de leur licence de rugby 2017 / 2018, le jour du tournoi ;

Le Rugby Club Metz Moselle est situé sur la commune de Metz dans la verdure, à l'Est de la ville, derrière le Parc des Expositions de Metz Métropole.

L'accès en véhicule à moteur est aisé. Pour les bus ou minibus des équipes, comme pour les visiteurs venus en voiture, un parc fermé et gardé est assuré pour la durée de la journée. Le parc des expositions est lui-même desservi par une ligne de tramway qui passe devant la gare de Metz et traverse toute la ville.

Nous disposons également de services de secours mobilisé spécifiquement pour ce tournoi et du Centre Régional Hospitalier (CRH) à proximité directe. Votre accueil peut se faire par tous les temps, sous les intempéries ou la canicule, puisque le club dispose d'une tribune couverte et d'un grand club house bien aménagé. Le mauvais temps de cet hiver laisse augurer une alternance et donc une belle journée fin avril où les jeunes sportifs pourront s'exprimer pleinement dans une ambiance de fête. L'entrée du complexe sportif est gratuite. La restauration sur place est assurée pour tous les spectateurs, petits et grands.

Le caractère international de cette organisation avec la venue d'équipes allemande, hollandaise et italienne, alliée à la convivialité de la catégorie des minimes, vous fera assurément apprécier l'hospitalité lorraine.

Venez nombreux encourager votre équipe ou tout simplement Metz !

L'équipe d'organisation.



## Programme de la journée du samedi 21 avril 2018

Challenge Julien Lajoye - édition 2018

. **8:00** : Rendez-vous des équipes. Echange des documents administratifs et contrôle des licences

. **9:00** : Briefing règlement sportif et arbitral à la table de marque pour les éducateurs + photo par équipe

>> Crampons vissés interdits sur le terrain synthétique. Prenez vos dispositions !

. **9:30** : Début des rencontres de poules sur les 3 terrains - match de 2 x 9 minutes

. **12:00** : Pause-déjeuner prévue pour toutes les équipes

. **13:30** : Photo générale

. **14:00** : Reprise des rencontres

. **15:30** : Classement à l'intérieur des poules de l'après-midi

. **17:00** : Remise des prix devant la tribune, suivie du verre de l'amitié



## Les institutionnels et nos partenaires

Merci pour leur soutien intangible.

### Partenaires institutionnels

---



### Partenaires privés

---



## La confiance des institutionnels, le soutien des partenaires

Depuis la création du Challenge Julien Lajoie en 2004, il y a 15 ans, l'équipe d'organisation du tournoi reçoit la confiance des institutionnels et le soutien de nombreux partenaires, tels que la Ville de Metz, le Conseil Général de la Moselle (CG 57) devenu le Conseil Départemental de la Moselle (CD 57), le Conseil Régional de Lorraine dissout pour se changer en Conseil Régional Grand Est, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Moselle (DDJS 57) devenue la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Moselle (DDCS 57), ainsi que des instances sportives du rugby, le Rugby Club Metz Moselle (RCMM), Le Comité Départemental de Moselle de Rugby (CD 57 Rugby), le Comité Territorial de Lorraine de Rugby (CTLR) et la Fédération Française de Rugby (FFR).



Depuis l'origine le Challenge Julien Lajoie faisait partie des tournois officiels du Comité Territorial d'Alsace-Lorraine, puis en 2012 a pris une dimension nouvelle avec son inscription au Super Challenge de France - Midi Olympique.



Aujourd'hui le Challenge Julien Lajoie appartient au Tournoi Espoir, parrainé par le Super Challenge de France.

La qualité du plateau amène en Lorraine des équipes de régions plus traditionnellement de Rugby ; elle fait de ce tournoi un évènement régional et international de qualité vecteur de promotion du Rugby auprès d'un maximum de jeunes, sur une terre où d'autres sports collectifs ont meilleure presse, comme le football et le handball.

## L'aspect affectif du tournoi

Le souvenir de Julien est toujours aussi présent et le Challenge qui porte son nom, s'installe dans la durée avec cette nouvelle édition 2018.



## Géolocalisation du challenge

### Région Grand Est

Le Grand Est est une région administrative française résultant de la fusion des anciennes régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine et créée le 1er janvier 2016. Elle compte environ 5 560 000 habitants en 2015. Sa plus grande ville est Strasbourg qui est aussi le chef-lieu de la région.



La région a des fortes dimensions industrielles et agricoles. Sur le plan culturel, des traditions vivaces comme la fête de la Saint-Nicolas, le lapin de Pâques ou encore les Marchés de Noël sont communes à une partie importante de la population du Grand Est.

Sur le plan rugbystique, le Rugby Club Strasbourg évolue en Fédérale 1, poule Elite et les clubs du Rugby Club Metz Moselle et le Rugby Club de Pont-à-Mousson évoluent dans la même poule de Fédérale 3.

### Département de la Moselle (57)

La Moselle est le département le plus peuplé de Lorraine. Il fait aujourd'hui partie de la région administrative « Grand Est ». Ses contours ont évolué au cours des nombreuses guerres qui se sont déroulées sur son sol depuis la révolution française, jusqu'à être rattachée à la Prusse de 1870 à 1918, comme les deux départements qui formaient la région Alsace.



### Ville de Metz

Administrativement, Metz est la préfecture du département de la Moselle (57) et était aussi la préfecture de la région Lorraine jusqu'au 31.12.2015. Une situation de qualité et un site favorable expliquent le passé trois fois millénaire de Metz. En 2015, sa population s'élève à 120 000 habitants et son agglomération à environ 400 000 habitants pour finalement former une Métropole au 16.02.2017. Metz est la commune la plus peuplée de Lorraine.

Metz occupe une position unique au croisement des grands axes européens de circulation.



## Rugby Club Metz Moselle

Créé en 1961, le club de rugby de Metz évolue aujourd'hui en Fédérale 3. Son siège actuel et ses installations sont situés à l'est de Metz, dans le quartier de La Grange-aux-Bois, derrière le parc des Expositions de Metz Métropole.

Pour se rendre au club de rugby selon la direction d'où vous venez, faites un tour sur le site Web dédié au Challenge Julien Lajoye et télécharger les plans d'accès, dans la rubrique « Détails pratiques ».

### ATTENTION

Tous les terrains de Rugby du Rugby Club Metz Moselle sont réunis au même endroit. Nous utilisons 3 terrains de Rugby pour le tournoi, dont un terrain synthétique et en plus une plaine d'entraînements. Le terrain synthétique est praticable uniquement en chaussures classiques, crampons moulés ou running. L'utilisation des crampons en fer, des crampons en aluminium et des crampons visés est interdite sur ce terrain synthétique.



## Poules

A l'heure où nous mettons sous presse, le tirage au sort ne s'est pas encore fait. Les équipes qui ont répondu présent sont les suivantes :



Rugby-Verband  
Baden-Württemberg e.V.  
(Allemagne)



Olympique de Besançon Rugby



Colmar Rugby Club



Union Sportive de Genlis



Club de Rugby  
d'Illkirch-Graffenstaden



Comité Départemental  
de Moselle de Rugby



Nancy Seichamps Rugby



Nord Alsace M14



Associazione Sportiva  
Rugby Rovato (Italie)



Rugby Club Strasbourg



Rugby Club Tilburg  
(Pays-Bas)



Rugby Club Metz Moselle

## Qualification

Formule à 12 clubs sur 1 jour

Le matin, rencontres des 3 poules de 4 (Poules A, B et C). Temps de jeu de 2 x 9 minutes (avec arrêt pour la ou les transformations et blessures) et changement de camps.

Les premiers de chaque poule sont qualifiés pour le Challenge principal (Places 1 à 3).

Les deuxièmes de chaque poule sont qualifiés pour les places de 4 à 6.

Les troisièmes de chaque poule sont qualifiés pour les places de 7 à 9.

Les quatrièmes de chaque poule sont qualifiés pour les places de 10 à 12.

L'après-midi, toutes les équipes jouent 2 rencontres avec un temps de jeu de 2 x 9 minutes (avec arrêt pour la ou les transformations et blessures).

Poule D : Places 1, 2 et 3.

Poule E : Places 4, 5 et 6.

Poule F : Places 7, 8 et 9.

Poule G : Places 10, 11 et 12.

Pas de rencontre de classement, classement à l'intérieur de chaque poule.

### **Dans le cas d'ex – aequo seront pris en compte :**

Pour les matchs de poules (matin et après-midi) :

1. L'addition des cartons rouges puis jaunes sur l'ensemble du tournoi  
Un carton rouge : 5 points  
Un carton jaune : 1 point  
Un joueur ayant eu 2 cartons jaunes même dans des matchs différents se verra écoper d'un carton rouge et ne pourra disputer le match suivant.  
Il n'y aura pas de « point classement » en pénalité pour les équipes.
2. Goal average sur l'ensemble des rencontres de la poule.
3. Plus grand nombre d'essais marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule.
4. Plus grand nombre de points marqués dans toutes les rencontres de la poule.
5. En cas d'égalité parfaite, meilleur classement du matin.

MàJ au 15.01.2018.



# Règlement sportif

- **HORAIRES :**

Les équipes devront être présentes 45 minutes sur le terrain attribué avant le début des rencontres.  
Une réunion d'avant rencontre obligatoire réunira un éducateur de chaque club avec le responsable du site.

- **AGES DES JOUEURS :**

Sont autorisés à participer au tournoi les joueurs nés en 2004 ou 2005. Les filles nées en 2003 ou 2004 ou 2005. Le joueur qui ne pourra présenter sa licence ne sera pas autorisé à participer au tournoi.

- **NOMBRE DE JOUEURS :**

Le nombre de joueurs obligatoire par équipe est de 23.

- **FEUILLES DE MATCHES :**

Elles seront déposées au responsable du site avec les licences des joueurs et des éducateurs Seules les licences des participants seront déposées et classées dans l'ordre inscrit sur la feuille.

- **CHANGEMENT DE JOUEURS :**

Le nombre de changements de joueurs est illimité pendant les temps de pause ou sur blessures. Le changement s'effectue par le centre du terrain après l'accord du chef de plateau.

- **EXPULSION**

## **CARTON BLANC**

Tout joueur écopant d'un carton blanc sera exclu cinq minutes. Il sera alors remplacé. Pour un même joueur, un deuxième carton blanc équivaudra à la sanction d'un carton jaune. Pour un carton blanc, il n'y a pas d'incidence sur les cas d'égalité.

## **CARTON JAUNE.**

Tout joueur écopant d'un carton jaune sera exclu cinq minutes. Le joueur sera alors remplacé. Pour un même joueur, un deuxième carton jaune dans des matches différents équivaudra à la sanction d'un carton rouge.

## **CARTON ROUGE**

Tout joueur écopant d'un carton rouge sera automatiquement exclu du match et suspendu pour le prochain. Il sera alors remplacé. Pas de points de pénalités pour l'équipe. La Commission de discipline se réunira après la rencontre afin de déterminer la sanction finale.

## **FAUTE GRAVE**

Agression sur l'arbitre ou autre comportement très grave : les fautifs seront exclus de la journée. La Commission de discipline statuera.

## **ENTREE OU ENVAHISSEMENT DU TERRAIN**

Tout joueur, éducateur, dirigeant, ou supporter envahissant le terrain suite à un incident sans autorisation du délégué entraînera « MATCH PERDU » avec sanctions éventuelles par la Commission de discipline. Un éducateur pourra après accord du chef de plateau ou du délégué, pénétrer sur le terrain pour calmer le ou les joueurs de son équipe.

## **ABANDON DU TERRAIN**

Toute équipe quittant le terrain avant la fin d'une partie et sans y avoir été invitée par les organisateurs pour force majeure aura match perdu avec -2 points. La commission du tournoi statuera sur les décisions à prendre.

- **MAILLOTS (couleurs) :**

En cas de couleurs identiques, l'équipe la plus proche changera de maillots. Aussi munissez-vous de 2 jeux de maillots de couleurs différentes.

Le joueur conservera, tout le tournoi, le numéro sous lequel il est listé même en cas de changement de couleur de maillot.

- **TERRAIN :**

Terrain de jeu normal.

- **COUPS DE PIEDS :**

Règle normale rugby à XV.



- **TRANSFORMATIONS :**

Tout de suite après l'essai, là où a été marqué l'essai (le temps de la transformation sera décompté).

- **DECOMPTE DES POINTS :**

Victoire : 4 points

Nul : 2 points

Défaite : 0 point

Abandon du terrain : -2 points

- **ARBITRAGE :**

L'arbitrage sera assuré par deux « jeunes joueurs arbitres » à jour de leur passeport et de leur éducateur remplissant les conditions. (c'est l'équipe qui ne joue pas qui fournit les 3 personnes).

- **JUGES DE TOUCHE :**

Le rôle de juge de touche sera impérativement assuré par un remplaçant et non par un éducateur ou par les arbitres si nombre nécessaire.

- **BANC DE TOUCHE :**

Ne seront admis sur le banc de touche que quatre éducateurs en possession de leur gilet. (Un carré délimitera l'emplacement réservé aux 4 éducateurs. Ceux-ci devront être inscrits sur la feuille de match et avoir accès terrain).

**Les arbitres, les délégués et chefs de plateau s'assureront de ces deux derniers points.**

**Tout joueur exclu devra rester pendant la durée de sa sanction auprès du chef de plateau.**

- **TOUCHE :**

Gain du terrain : règles du rugby à XV.

Formation de l'alignement : règles du rugby à XV.

Pas d'aide au sauteur.

Lignes des hors-jeu des non-participants : règles du rugby à XV.

Remise en jeu rapide : règles du rugby à XV.

- **MELEE ORDONNEE :**

- joueurs et joueuses titulaires du passeport joueur de devant.

- mêlée éducative sans impact en formation 3+4+1.

- poussée autorisée dans l'axe, limitée au gain du ballon (ballon derrière les pieds d'une première ligne).

- talonnage autorisé.

- pas de possibilité de regagner le ballon.

- lignes de hors-jeu à 5 mètres.

- le ballon doit être joué sans délai.

L'éducateur-accompagnant donne les 3 commandements pour la mêlée éducative sans impact.

1. FLEXION – 2. LIEZ – 3. PLACEMENT

- le demi de mêlée introduit sans délai le ballon. L'éducateur-accompagnant intervient immédiatement en cas d'instabilité de la mêlée : CPF

- pour le 9 (demi de mêlée) adverse, règlement à XV Catégorie C.

- la mêlée n'est jamais rejouée.

- mêlée tournée ou quand une faute n'est pas décelée et ballon injouable ou sécurité oblige, CPF en faveur de l'équipe ayant introduit le ballon en mêlée.

Si une équipe ne peut présenter le nombre suffisant de passeports « joueurs de devant » avant la rencontre ou en cours de rencontre, la rencontre se déroulera à effectif réduit.

- Equipe à effectif incomplet : obligation d'égalité numérique :

Mêlée à 7 = 3 - 4

Mêlée à 6 = 3 - 2 - 1

Mêlée à 5 = 3 - 2

Le minimum est de 11 joueurs pour une équipe.

En cas de match à effectif réduit, l'équipe aura ses rencontres de poule perdues avec -2 pts au classement et -10 au goal average.

**Toute intrusion du terrain** par tout joueur, éducateur, dirigeant, ou supporter sans autorisation du chef de plateau ou du délégué entraînera un rapport de la Commission de discipline.



- **CLUBS OU REGROUPEMENTS : (suivant directives FFR)**

Ne sont admis que les équipes de club ou en rassemblements reconnus officiellement par la FFR. Les Comités Départementaux seront invités à composer une équipe sans les joueurs des équipes présentes sur le tournoi et les équipes « pros ».

Munissez-vous de vos licences FFR, et de vos documents de regroupement de clubs.

Les licences UFOLEP ne seront pas admises. Tout parrainage est interdit.

Les organisateurs se réservent le droit de vérifier l'identité des participants, à tout moment du déroulement du tournoi.

- **SANCTIONS :**

Le joueur qui ne pourra présenter les pièces exigées ci-dessus ne pourra pas participer au tournoi.

- **FORFAIT D'EQUIPE :**

Le forfait tardif d'une équipe pourra être compensé par une équipe invitée par le club organisateur.

En cas d'impossibilité de remplacement, si une poule ne présente pas 3 clubs une péréquation sera faite.

**Une commission de décision** est constituée pour trancher toute(s) questions(s) relative(s) au déroulement du tournoi.

**Une commission de discipline** aura toute latitude pour prendre des sanctions sportives en cas d'incident et transmettra un compte rendu à la FFR.

- **CONDITIONS POUR JOUER A XV**

Il sera demandé de respecter le règlement concernant les obligations pour jouer à XV.

\* Absence de « jeunes joueurs arbitres » à jour de leur passeport, de l'éducateur accompagnant.

\* Manque de joueurs « passeport de devant » : Prêt de joueurs ou jeu en effectif incomplet en équilibre numérique.

Dans le cas où les obligations ne sont pas respectées : l'équipe fautive verra ses rencontres perdues.

MàJ au 31.08.2017.



# Charte SCFR - Challenge Espoir

Club : .....

## CHARTE Super Challenge de France - Challenge espoir

Cette charte est valable pour la saison et est à renvoyer avant votre premier tournoi à :

par courriel :

[alain.poeymiroo@wanadoo.fr](mailto:alain.poeymiroo@wanadoo.fr)

ou par courrier :

Alain POEYMIROO  
19 Rue des Capucins  
64300 ORTHEZ

Article 1 : Le responsable et le capitaine s'engagent à préparer l'équipe de façon éducative. Un représentant du Tournoi peut assister à la mise en condition et écouter les commentaires sur le terrain.

Article 2 : Chacun doit respecter l'arbitrage.

Article 3 : Seules 4 personnes licenciées FFR dont un éducateur diplômé sont autorisées à occuper la zone réservée au bord du terrain. Aucun éducateur ne doit se trouver le long de la touche côté opposé. Un éducateur sera porteur d'une chasuble (fourni par le chef de plateau) il sera le Monsieur Sécurité de son équipe, de ses supporters.

Article 4 : Les remplaçants doivent se tenir derrière la main courante ou balisage.

Article 5 : Le nombre maximum de joueurs est de 23.

Article 6 : Les changements se font librement, avec l'accord du chef de plateau, du délégué, par le centre du terrain. A aucun moment une équipe ne peut avoir plus de 15 joueurs sur le terrain.

Article 7 : Une équipe qui quitte le terrain pour contestation ou autre sera sanctionnée (la commission de discipline du SCFR se réunira et informera le responsable de l'équipe fautive).

Article 8 : Chaque club est responsable de ses supporters et se doit de les calmer en cas d'excès (voir article 3).

Article 9 : Les éducateurs doivent avoir une attitude correcte et doivent éviter de crier ou « hurler » au moindre incident de jeu.

Article 10 : Les équipes doivent se saluer en fin de rencontre.

Article 11 : Les règles de participation des joueurs sont celles de la FFR (voir règlement joint en annexe)

Article 12 : Chez les jeunes, l'enjeu ne doit jamais l'emporter sur le jeu

Nom du Responsable et Signature :

Tampon du club :

.....



Contact :

Rugby Club Metz Moselle

M. Jean-Michel Guyot

Organisateur et responsable du Challenge Julien Lajoye 2018

Adresse : Stade de rugby de La Grange-aux-Bois

Rue de La Grange-aux-Bois

57070 Metz

Courriel : [CJL@metz-rugby.fr](mailto:CJL@metz-rugby.fr)

Site Web : [www.metz-rugby.fr/CJL](http://www.metz-rugby.fr/CJL)

Suivez et revivez le Challenge Julien Lajoye - édition 2018 sur le site Web :

[www.metz-rugby.fr/CJL/2018](http://www.metz-rugby.fr/CJL/2018)

